

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1083

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Ventes et cessions

453 522 203 RCS Nancy.

AXIMMO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 3200.00 EUR.

Adresse : 4, rue Piroux, 54000 Nancy.

Précédent propriétaire : 453 522 203 RCS Nancy. **AXIMMO.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : FONCIA LCA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Tour Thiers, 4 rue Piroux 54000 Nancy Capital : 320360.00 EUR Numéro unique d'identification : 309481224 Lieu d'immatriculation : Nancy. Société absorbée : AXIMMO Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 4 rue Piroux 54000 Nancy Capital : 3200.00 EUR Numéro unique d'identification : 453522203 Lieu d'immatriculation : Nancy. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : . Rapport d'échange des droits sociaux : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante Dénomination : FONCIA LCA Forme juridique : SAS à associé unique Adresse du siège : Tour Thiers, 4 rue Piroux 54000 NANCY Montant du capital : 320 360,00 euros Immatriculation : 309 481 224 RCS NANCY Pour la société absorbée Dénomination : AXIMMO Forme juridique : SAS Adresse du siège : 4 rue Piroux 54000 NANCY Montant du capital : 3 200,00 euros Immatriculation : 453 522 203 RCS NANCY Évaluation de l'actif et du passif : Actif : 584 984,97 euros Passif : 211 677,61 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante, puisque celle-ci détient à ce jour la totalité des titres composant le capital de la Société Absorbée et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : Le 13/05/2026 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de la société participante : le 18/05/2026 pour FONCIA LCA et le 01/06/2026 pour AXIMMO au RCS de NANCY. Date du projet commun de fusion : 13.05.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : ..